

(Projet.)

Arrêté fédéral

accordant

la garantie fédérale aux articles 41, 47 et 49 à 62
révisés de la constitution du canton de Zoug.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE
de la
CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu l'article 6 de la constitution;
vu le message du Conseil fédéral du 21 novembre 1940;
considérant que les articles 41, 47 et 49 à 62 révisés de la constitution
du canton de Zoug ne renferment rien de contraire aux prescriptions de
la constitution fédérale,

arrête :

Article premier.

La garantie fédérale est accordée aux articles 41, lettres *m* et *n*, 47,
lettres *d*, *g*, *i*, *k*, et 49 à 62 révisés de la constitution du canton de Zoug,
acceptés en votation populaire du 22 septembre 1940.

Art. 2.

Le Conseil fédéral est chargé d'exécuter le présent arrêté.

2273

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 18 novembre 1940.)

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Vaud les subventions suivantes :

- a. Pour des travaux d'assainissement dans la commune d'Yverne;
 - b. Pour des travaux d'assainissement dans la commune de Puidoux.
-

Monsieur Rafael Angel Calderón Guardia a communiqué au Conseil fédéral son élection à la présidence de la république de Costa Rica.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Filippo Caracciolo, duc de Melito, nommé consul de carrière d'Italie à Bâle, avec juridiction sur les cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie, en remplacement de M. Ludovico Barattieri di San Pietro.

Le 12 novembre 1940, M. Robert Coulondre, ambassadeur de France près la Confédération suisse, a remis ses lettres de rappel au Conseil fédéral.

(Du 19 novembre 1940.)

M. Georges Kiosseivanov a remis au Conseil fédéral, le 14 novembre 1940, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Bulgarie près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur, M. Detchko Karadjoff.

M. Raoul V. Bossy a remis au Conseil fédéral, le 14 novembre 1940, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Roumanie près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur, M. Alexandre Guranesco.

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Mario Prieto, nommé consul de carrière du Chili à Zurich, avec juridiction sur le canton de Zurich.

2315

Extrait des délibérations du Tribunal fédéral

(Du 15 novembre 1940.)

M. A. Kellermüller, architecte à Winterthour, est nommé membre de la commission supérieure d'estimation, en remplacement de M. E. Tscharnet, ancien inspecteur des forêts à Coire, décédé.

2315

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1940
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	48
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.11.1940
Date	
Data	
Seite	1288-1289
Page	
Pagina	
Ref. No	10 089 337

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.